

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 17 octobre 2019

Question écrite urgente

Un immeuble menace de s'effondrer : insuffisant pour faire bouger le Conseil d'Etat ?

Au moins trois commerces, dont une Migros, ont fermé pour une durée indéterminée le 3 octobre à la Servette suite à l'annonce du risque d'écroulement d'un immeuble du quartier. Les propriétaires de l'immeuble ont recommandé aux quelque 75 locataires des 26 appartements de quitter les lieux. L'Etat est resté, face à cet événement, étonnamment silencieux.

J'adresse au Conseil d'Etat ces questions :

- *Au pied de cet immeuble se trouvent un arrêt de tram et la route de la Servette, extrêmement empruntée. Quelle est la dangerosité pour le quartier ?*
- *Le Conseil d'Etat a-t-il ordonné une étude pour évaluer le risque pour la population en cas d'effondrement de cet immeuble sur lui-même ?*
- *L'architecte qui a commis cet immeuble en a-t-il commis d'autres dans le canton de Genève ? Quels moyens s'est donnés le Conseil d'Etat de prévenir les propriétaires de ce type d'immeubles des risques potentiels ?*
- *Quelles sont les autres mesures que souhaite prendre le Conseil d'Etat afin d'être davantage proactif et de s'assurer qu'il n'y a pas de risques pour la population du fait de cet immeuble ou d'autres du même type ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.